

LES RENDEZ-VOUS DE FRANCE TUTELLE

Conférences débats sur la problématique
du logement des seniors et des personnes vulnérables

DOSSIER DE PARTENARIAT

Association loi 1901, reconnue d'intérêt général
14 rue Delambre, 75014 PARIS
contact@francetutelle.org

www.francetutelle.org



fr FRANCE
TUTELLE
AUX CÔTÉS DES AIDANTS
QUI PROTÈGENT

L'ASSOCIATION FRANCE TUTELLE

Créée il y a 10 ans, France TUTELLE, association loi 1901, reconnue d'intérêt général, œuvre en faveur des aidants et des protecteurs familiaux en France.

SA MISSION

Soutenir, sensibiliser et informer les familles et les professionnels sur les conséquences de la vulnérabilité et sa protection juridique sur l'ensemble du territoire national.

SES PUBLICS

Toute personne, aidante familiale, en charge d'une mesure de protection, particulier ou professionnel, qui se questionne sur la protection juridique de leur(s) proche(s), de leur(s) client(s), de leurs administré(s) ou de leurs usager(s).



LE SOUTIEN

Écouter, orienter et conseiller toute personne, de France et d'ailleurs, sur les démarches à réaliser dans le cadre d'une mesure de protection juridique d'un proche majeur vulnérable.



LA RECHERCHE

Développer et diffuser de la connaissance sur les sujets méconnus liés à la dépendance, à la vulnérabilité et à la protection juridique.



LA FORMATION

Former et sensibiliser les professionnels et les familles concernés directement ou indirectement par les questions relatives à la protection juridique d'une personne devenue vulnérable.

PETITE HISTOIRE DE FRANCE TUTELLE

France TUTELLE déploie ses actions au niveau national depuis plus de 10 ans afin de soutenir les familles confrontées à la vulnérabilité, souvent démunies face à la complexité de leur mission de protection.



CHIFFRES CLÉS 2024



1300

familles accompagnées
dans leur mission
d'aidant et protecteur
familial en 2024



Près de

100 000

visiteurs informés via
le site internet
www.francetutelle.org



Plus de

10

publications de recherche
avec le comité d'experts
pluridisciplinaire de
France TUTELLE



Plus de

550

professionnels formés
à la protection juridique
et ses conséquences
juridiques

LES RENDEZ-VOUS DE FRANCE TUTELLE

PRÉSENTATION DU PROJET

France TUTELLE organise un cycle de conférences débats à l'intention du grand public et des professionnels pour mieux comprendre l'enjeu du vieillissement et de la vulnérabilité sur le choix du lieu de vie.

Les conférences se déroulent dans dix grandes villes de France de 18h à 19h30 avec l'appui des municipalités et sont clôturées par un verre de l'amitié pour prolonger les échanges en toute convivialité.

Elles sont animées par France TUTELLE avec le soutien de partenaires mécènes, le concours de spécialistes du logement et de prestataires.



POURQUOI ORGANISER CES ÉVÉNEMENTS ?



Informier et sensibiliser
**sur les enjeux du vieillissement
et de la vulnérabilité**



Créer un espace d'échange
entre le grand public, les experts
et les acteurs du logement



Mobiliser les territoires
et les acteurs engagés dans
l'accompagnement du grand âge

LES THÉMATIQUES ABORDÉES SONT TRAITÉES EN DEUX PARTIES

1 LES ASPECTS JURIDIQUES

Avec l'allongement de la durée de vie, le choix du lieu de vie devient un sujet majeur pour les familles et les professionnels.

- Comment anticiper le choix de sa résidence ?
- Dans le cadre d'une protection juridique (habilitation familiale, mandat de protection future, curatelle ou tutelle) qui décide ?
 - La place de la personne protégée
 - Le rôle des mandataires
 - La place du juge

2 LES DIFFÉRENTES ALTERNATIVES

- **Le maintien à domicile**
 - Avantages et inconvénients
 - Les aménagements à envisager
 - Les services à la personne
 - Les aides à domicile
 - Une solution : La vente en viager
- **Les résidences seniors et Ehpad**
 - Comment choisir entre les deux
 - Trouver le bon établissement
 - Vendre ou louer son bien
- **L'habitat partagé**
- **Les familles d'accueil**

VILLES PROPOSÉES

NICE	PARIS
LYON	STRASBOURG
AIX-EN-PROVENCE	ANNECY
TOULOUSE	ORLÉANS
BORDEAUX	LE MANS
NANTES	

La liste des villes proposées n'est pas exhaustive.
Ce sont notamment les villes où France TUTELLE
a des équipes d'ambassadeurs engagés.

COMMUNICATION



INFORMATION SUR LES SITES INTERNET :

- de France TUTELLE
- de nos partenaires
- de nos intervenants
- des mairies associées



INFORMATION DANS LA NEWSLETTER DE FRANCE TUTELLE



PUBLICATIONS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



PARTENARIAT MÉDIAS LOCAL (PRESSE QUOTIDIENNE RÉGIONALE, RADIO ET TÉLÉVISION)



DIFFUSION DE FLYERS & AFFICHAGE LOCAL



ENVOI D'INVITATIONS À NOS ADHÉRENTS, NOS ABONNÉS, LES PROFESSIONNELS DU CONSEIL, LE MONDE MÉDICO-SOCIAL ET VOS CLIENTS



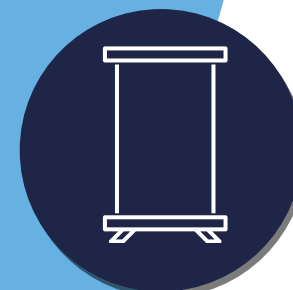
POURQUOI DEVENIR PARTENAIRE ?

Pour financer le cycle de conférences débats,
France TUTELLE vous propose
d'être partenaire officiel
à hauteur de **30 000 €**

CE BUDGET VOUS DONNE DROIT À



**LA PRÉSENCE DE VOTRE LOGO
SUR TOUS LES DOCUMENTS**
(PROGRAMMES, INVITATIONS, RÉSEAUX SOCIAUX,
INTERNET...)
COMME PARTENAIRE OFFICIEL



**VOTRE PARTICIPATION À TOUS LES RENDEZ-VOUS
AVEC LA MISE EN PLACE DE KAKEMONOS
SPÉCIFIQUEMENT RÉALISÉS À VOS COULEURS.**



**VOTRE PRÉSENCE ET CELLE DE VOS INVITÉS
LORS DES RENDEZ-VOUS**



**LA RÉALISATION ET LA DIFFUSION D'UNE VIDÉO
EXPLIQUANT VOTRE PARTENARIAT**



VOUS SOUHAITEZ CONTRIBUER À NOS CÔTÉS ?

Secrétaire Général :

Patrick LEVARD

p.levard@francetutelle.org

06 69 10 52 72

Directeur :

Boris LACHAUD

b.lachaud@francetutelle.org

07 60 06 91 86

Responsable communication :

Neyela MASSON

communication@francetutelle.org

06 47 17 47 34